



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED WG 340/2/Corr.1
12 septembre 2009
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Session supplémentaire de la réunion des Points focaux du PAM

Le Caire (Égypte), 30 septembre – 1^{er} octobre 2009

CORRIGENDUM

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

Cette session supplémentaire a pour principal objet d'examiner le projet de programme de travail quinquennal 2010-2014, le programme de travail et le budget pour l'exercice biennal 2010-2011 et les projets de mandats des composantes du PAM, en vue de les soumettre sous leur forme finalisée à la Seizième réunion des Parties contractantes de novembre 2009.

Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire proposé pour la présente réunion ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le mercredi 30 septembre 2009 à 18h30 par le Président élu à la réunion des Points focaux du PAM tenue à Athènes (Grèce) du 7 au 10 juillet 2009, et par l'Administratrice chargée du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et Coordinatrice adjointe.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

a) *Règlement intérieur de la réunion des Points focaux du PAM*

Le Règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

b) *Élection du Bureau*

Comme cette session est un prolongement de la réunion des Points focaux du PAM tenue à Athènes en juillet 2009, le Bureau élu par ladite réunion continuera à assumer ses fonctions.

c) *Adoption de l'ordre du jour provisoire*

En application de l'article 14 du Règlement intérieur mentionné à l'alinéa a) ci-dessus, l'ordre du jour figurant sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.340/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion examinera et adoptera l'emploi du temps proposé en annexe au présent document UNEP(DEPI)/MED WG.340/2).

d) *Organisation des travaux*

La réunion des Points focaux du PAM souhaitera peut-être décider de commencer à siéger le 30 septembre 2009 de 18h30 à 20h, et de poursuivre ses travaux le lendemain 1^{er} octobre de 9h à 14h, puis de 16h à 19h, sous réserve des aménagements nécessaires. Les délégués sont invités à bien vouloir se trouver dans la Salle de conférence 15 minutes avant l'ouverture de la Session. Des groupes de discussion spéciaux ou des sous-comités de rédaction pourront, le cas échéant, être constitués par la réunion, en consultation avec le Secrétariat.

Un service d'interprétation en anglais et en français sera assuré tout au long de la réunion. À l'issue de celle-ci, les délégués seront invités à examiner et à adopter les conclusions de la Session, telles qu'établies par le Rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Mandats des composantes du PAM

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)/MED WG.340/3 sur les projets de mandats des composantes du PAM. Ce document a été révisé en consultation avec les membres du CEC conformément à la proposition des Points focaux du PAM à leur réunion d'Athènes de juillet 2009.

Résultat escompté: la réunion des Points focaux du PAM est appelée à approuver, s'il y a lieu, la soumission du projet de décision pour examen par la Seizième réunion des Parties contractantes prévue à Marrakech (Maroc) du 3 au 5 novembre 2009.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.340/3	Projets de mandats des composantes du PAM
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/20	Rapport de la réunion des Points focaux

Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail quinquennal 2010-2014

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)/MED WG 340/4 concernant le programme de travail quinquennal. Ce document a été établi en consultation avec les membres du CEC, conformément au Document sur la gouvernance et à la proposition des Points focaux du PAM à leur réunion à Athènes en juillet 2009.

Résultat escompté: la réunion est appelée à examiner et à approuver, s'il y a lieu, le programme de travail quinquennal pour soumission à la Seizième réunion des Parties contractantes.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG.340/4	Programme de travail quinquennal 2010-2014
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/20	Rapport de la réunion des Points focaux du PAM

Point 5 de l'ordre du jour: Programme de travail et budget 2010-2011

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)/MED WG. 340/5 qui trace les grandes lignes du Programme de travail et du budget proposés pour l'exercice biennal 2010-2011.

Le Secrétariat présentera également le document UNEP(DEPI)/MED WG. 340/6 contenant, tel que prévu par le Document sur la gouvernance, le projet de décision concernant l'approbation tant du programme de travail quinquennal 2010-2014 que du programme de travail et du budget pour l'exercice biennal 2010-2011.

Résultat escompté: la réunion est appelée à examiner le programme de travail et le budget 2010-2011 et à convenir de les soumettre à la Seizième réunion des Parties contractantes pour examen et adoption. La réunion aura à examiner le projet de décision proposé et à convenir, s'il y a lieu, de le soumettre à la Seizième réunion des Parties contractantes.

Document de travail	
UNEP(DEPI)/MED WG. 340/5	Programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2010-2011
UNEP(DEPI)/MED WG. 340/6	Projet de décision sur l'adoption du programme de travail quinquennal 2010-2014 et du programme de travail et du budget pour l'exercice biennal 2010-2011
Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.337/20	Rapport de la réunion des Points focaux du PAM

Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses

D'autres questions qui pourront éventuellement être portées à l'attention de la réunion par des participants ou le Secrétariat seront examinées au titre de ce point de l'ordre du jour. Toute proposition concernant ce point devrait être faite pendant la session quand l'ordre du jour provisoire et sa version annotée avec l'emploi du temps seront examinés pour adoption.

Le Secrétariat souhaiterait informer les Points focaux de l'application du Document sur la gouvernance et des incidences du gel du budget.

Documents d'information/de base	
UNEP(DEPI)/MED WG.340/Inf.4	Application du Document sur la gouvernance
UNEP(DEPI)/MED WG.340/Inf.5	Incidences du gel du budget

Point 7 de l'ordre du jour : Adoption des conclusions

À sa dernière session, la réunion des Points focaux du PAM sera invitée à examiner et à adopter le projet de conclusions de ses travaux établi par le Rapporteur, avec les projets de décisions pertinents.

Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée par le Président le jeudi 1^{er} octobre 2009 à 19 heures.

ANNEXE I
PROJET D'EMPLOI DU TEMPS

DATE	PLÉNIÈRE
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2009	
18h – 18h30	Accueil et inscription des participants
18h30 – 20h00	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2009	
9h – 10h	Point 3 de l'OdJ: Mandats des composantes du PAM
10h – 12h	Point 4 de l'OdJ: Programme de travail quinquennal
12h – 14h	Point 5 de l'OdJ: Programme de travail et budget 2010-2011
<i>14h – 16h</i>	<i>Pause déjeuner</i>
16h – 17h	Point 5 de l'OdJ: Programme de travail et budget 2010-2011 (suite)
17h – 19h	Point 6 de l'OdJ: Questions diverses Point 7 de l'OdJ: Adoption des conclusions Point 8 de l'OdJ: Clôture de la réunion

** Du café sera servi de 11h à 11h30 et de 16h à 16h30*